

L'an deux mille vingt-et-un le 29 avril à 19 heures,

Les membres du conseil municipal de la commune de Marillac-le-Franc se sont réunis en session ordinaire dans la salle de fêtes sur convocation adressée par le Maire, le 23 avril 2021, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : BARDOULAT Pierre, Maire ; BOURDIER Nicolle, BOISSEAU Marie-Hélène, MANDAVY Pascal, PROUX Dominique, Adjointes ; AUTANT Éric, BORREGA Yann, DENIS Yannick, GRELBIN Suzanne, HENRARD Patrick, LAVERGNE Marie-Claire, LESBARERES Philippe, POUTHIER Delphine, RAMSDALE Phillip, SANSREFUS Evelyne

La séance a été ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Bardoulat, maire.

En application des dispositions des articles L.2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Madame Marie-Hélène Boisseau comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 1^{er} avril 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres votants.

ORDRE DU JOUR

1. **Vote des subventions pour différentes associations** (*Présentation Nicolle Bourdier*)

Monsieur le maire invite le conseil municipal à réfléchir aux subventions à accorder aux différents organismes à caractère social. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes :

Nom de l'association	Subvention attribuée en euros
ADAPEI	100
Secours populaire	500
Restos du cœur	500
ADMR	300
Visiteurs de malades	100

En ce qui concerne les autres associations, les subventions seront versées en cours d'année, en fonction de la reprise de leurs activités.

Nom de l'association	Subvention attribuée en euros
Amicale de la chasse	200
Anciens combattants	200
Comité des fêtes	400
Amicale des donneurs de sang	100
Les aînés de la Ligonie	200
FC Tardoire	100
Comité de jumelage La Rochefoucauld-Birkenau	50
TED 16	200

2. Plantation de haies (Présentation MH Boisseau)

Le CETEF représenté par Mr Bergeron a élaboré un projet d'aménagement des terrains situés derrière le stade. Cela représente 275 mètres de haies doubles, 70 mètres de haies simples et un verger de 36 arbres fruitiers (Pommier, noyer, cerisier, cognassier, néflier, pêcher, châtaignier, prunier, poirier) en 2 parcelles autour de la conduite de gaz.

Essences utilisées et classement en fonction de leur hauteur :

	45	Arbres de haut jet		45	Arbres intermédiaires		185	Arbustes
<input type="checkbox"/>	9	Charme	x	9	Alisier torminal	o	27	Aubépine
<input type="checkbox"/>	9	Chêne sessile	x	9	Noisetier	o	27	Bourdaie
<input type="checkbox"/>	9	Cormier	x	9	Pommier sauvage	o	27	Cornouiller sanguin
<input type="checkbox"/>	9	Erable champêtre	x	9	Prunier domestique	o	26	Fusain
<input type="checkbox"/>	9	Merisier	x	9	Sureau noir	o	26	Prunellier
						o	26	Troène
						o	26	Viorne obier

Les travaux à effectuer concernent l'arrachage des thuyas et lauriers puis le broyage (devis entreprise DUBOIS : 1560€ HT), la préparation du sol avec des trous de plantation (Devis LGTP : devis : 1000€ HT). Le travail de plantation doit être effectué par une association d'insertion (1500€ environ) et peut aussi faire appel à la participation citoyenne et aux enfants des écoles dans le cadre d'un projet pédagogique. Un premier budget prévisionnel estime le coût global à 5300 €, avec des subventions départementales d'environ 2360 €.

Le conseil est d'accord pour donner suite au projet.

3. Travaux bâtiments et voirie (Présentation Dominique Proux et Pascal Mandavy)

Au cimetière, le portail a été déposé et les piliers sont en cours de consolidation. Par ailleurs, le géomètre de l'AGENCE B effectuera un relevé topographique en mai.

Au niveau de la voirie :

Travaux réalisés	A venir
Entretien courant Reprise des chemins avec LGTP ; chemins de la Ligonne et de la Mirande, première moitié du chemin des Boissières Débroussaillage site des Pradelles	Travaux de l'ADA sur le parapet du pont de la Ligonne RD 392 : remplacement des pierres par une rambarde en fer Elagage route et chemins : entreprise Dubois

Le 8/04, la commission voirie a étudié différentes options pour le remplacement du tracteur tondeuse. Un micro tracteur de marque John Deere proposé par les établissements CHEVALERIAS a été retenu pour un coût de 21 240€ TTC avec proposition de paiement en 4 fois sans frais (soit 5310€/an + 90€ de frais de dossier). A l'unanimité, le conseil se prononce pour cette formule et pour une refacturation de la prestation d'entretien de la station sur le budget assainissement.

4. Le point sur CALITOM (Présentation MH Boisseau)

Suite à la décision de CALITOM de faire payer le ramassage des ordures ménagères aux collectivités, une première facture fictive a été établie à 2651,72€ pour l'ensemble des containers municipaux. Une réflexion doit donc être absolument engagée pour réduire le tonnage. Pistes possibles : créer une plateforme de stockage des déchets au cimetière, disposer d'un local fermé à clé à la salle des fêtes, supprimer les poubelles du presbytère.

Les principales décisions prises par la commission de proximité de CALITOM sont les suivantes :

- Mise à disposition de composteurs aux particuliers via les communes : réservation et livraison en mairie
- Développement des partenariats avec les agriculteurs locaux et transformation de la plateforme de Sainte-Sévère en station de transit avec broyage : coût estimé à 10€/tonne. Cela entrainera l'arrêt de la production de compost pour les particuliers.

Une réflexion sur les plateformes de stockage communales est en cours : le système de broyeur partagé est finalement peu efficace : gestion des plannings, matériel partagé, agent technique peu disponible... La nécessité de sensibiliser les particuliers à composter chez eux est rappeler.

5. Réflexion sur l'organisation des élections régionales et départementales

Un tableau de présence des assesseurs est en cours d'élaboration pour le 1^{er} tour, dimanche 20 juin.

6. Cérémonie du 8 Mai

La cérémonie aura lieu avec un public restreint et sans musique. Nicolle Bourdier se charge d'acheter la gerbe pour la commune.

7. Questions diverses

Nicolle Bourdier explique que la vaccination contre le COVID monte en puissance au centre de La Rochefoucauld avec 3 jours d'ouverture : mardi, jeudi, vendredi

La rénovation de la cabine du pont à bascule est quasiment terminée. L'endroit rebaptisé « La Marillathèque » a été inauguré et se trouve désormais à disposition du public pour un dépôt ou un échange de livres.

La séance est levée à 21h.

Prochaine réunion du conseil municipal : le 3 juin à 19 heures

Tableau d'émargement du Conseil Municipal

Mr AUTANT Éric	Mr BARDOULAT Pierre	Mme BOISSEAU Marie-Hélène	Mr BORREGA Yann	Mme BOURDIER Nicolle
Mr DENIS Yannick	Mme GRELBIN Suzanne	Mr HENRARD Patrick	Mme LAVERGNE Marie-Claire	Mr LESBARRERES Philippe
Mr MANDAVY Pascal	Mme POUTHIER Delphine	Mme SANSREFUS Evelyne	Mr PROUX Dominique	Mr RAMSDALE Phillip